



Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Var

Président : *Ivan BRONCARD*
La Salvatte, 1667 route du Général de Gaulle
83200 LE REVEST LES EAUX

✉ president@gdsa83.fr
☎ 06 75 78 60 07

Secrétaire : *Mélanie PERE*
13 rue Pierre Curie, 83670 BARIOLS

✉ secretaire@gdsa83.fr
☎ 06 64 22 95 04

Trésorier : *Michel ROTHIER*
622, avenue de Rigoumel, 83200 TOULON

✉ tresorier@gdsa83.fr
☎ 07 82 42 60 31

N° Siret : 425 023 694 000 28

Cotisation 2018

TITRE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : PORTABLE :

EMAIL :

NOMBRE DE RUCHES : N° D'APICULTEUR :

N° SIRET ou NUMAGRIT (rayer la mention inutile) :

- COTISATION MEMBRE de 0 à 5 ruches 20.00 €
- COTISATION MEMBRE à partir de 6 ruches 30,00 €

ATTENTION

**Merci d'écrire lisiblement et en caractères imprimés
Tout formulaire incomplet ou incorrectement rempli ne sera pas pris en compte**

Cochez si vous souhaitez recevoir un justificatif de paiement

DATE ET SIGNATURE Précédée de la mention « lu et approuvé »

Banque :

N° chèque :

REGLEMENT EXCLUSIVEMENT par CHEQUE à l'ordre du GDSA 83 à retourner avec le document dûment rempli et signé à :

Adrien LIGIER, GDSA 83, 12 chemin de Roberti, 83160 LA VALETTE DU VAR



Si vous souhaitez bénéficier de la commande des traitements en 2018, n'oubliez pas de joindre au présent document votre formulaire d'adhésion au PSE 2017 dûment rempli

ATTENTION PENSEZ A REMPLIR VOTRE ADHESION AU PSE AU VERSO !

Adresse Postale : chez Adrien LIGIER, 12 chemin de Roberti, 83160 LA VALETTE DU VAR
Siège social : CFPPA de Hyères 35 chemin St Lazare 83100 HYERES (Ne pas envoyer de courrier à cette adresse)



Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Var

Président : *Ivan BRONCARD*
La Salvatte, 1667 route du Général de Gaulle
83200 LE REVEST LES EAUX

✉ president@gdsa83.fr
☎ 06 75 78 60 07

Secrétaire : *Mélanie PERE*
13 rue Pierre Curie, 83670 BARJOLS

✉ secrtaire@gdsa83.fr
☎ 06 64 22 95 04

Trésorier : *Michel ROTHIER*
622, avenue de Rigoumel, 83200 TOULON

✉ tresorier@gdsa83.fr
☎ 07 82 42 60 31

N° Siret : 425 023 694 000 28

Adhésion personnelle au PLAN SANITAIRE D'ELEVAGE

Pour bénéficier de l'achat de médicaments auprès du Groupement de Défense Sanitaire Apicole (G.D.S.A.), il faut obligatoirement adhérer au Plan Sanitaire d'Élevage (P.S.E.).

Cela impose de traiter avec des médicaments sous A.M.M. (Autorisation de Mise sur le Marché), de façon équitable et en bonne période, de respecter les obligations légales de déclaration aux services vétérinaires de la D.D.P.P. (Direction Départementale de la Protection des Populations) ainsi que toutes les recommandations du G.D.S.A.

Le P.S.E. est consultable sur le site du GDSA83 : www.gdsa83.fr

Le nombre de ruches indiqué ne peut en aucun cas excéder le nombre de ruches déclarées sur la déclaration de rucher(s). Les informations personnelles de l'apiculteur sont confidentielles et de fait internes au G.D.S.A.

ATTENTION

Tout formulaire incomplet ou incorrectement rempli ne sera pas pris en compte et l'adhérent ne bénéficiera pas de l'achat de médicaments auprès du GDSA
Ce bulletin doit impérativement être joint au bulletin d'adhésion et payant pour l'année 2018

Je soussigné(e) (NOM et prénom)
demeurant à (Ville)
apiculteur sous le N° (numéro d'apiculteur) : et possédant ruches,
déclare adhérer volontairement au Plan Sanitaire d'Élevage et respecter de mon mieux toutes les recommandations du G.D.S.A.

L'adhésion au PSE 2017 est de 0.25€ x (nbre de ruches au-delà de 10 ruches)
Ex : apiculteur possédant 50 ruches : adhésion au pse : 0.25x 40 = 10€

Chèque à l'ordre du GDSA 83. Le règlement du PSE peut être joint au règlement de la cotisation.

DATE ET SIGNATURE Précédée de la mention « lu et approuvé »

Document à retourner dûment rempli et signé avec votre bulletin d'adhésion au GDSA 83 à :
Adrien LIGIER, GDSA83, 12 chemin de Roberti, 83160 LA VALETTE DU VAR